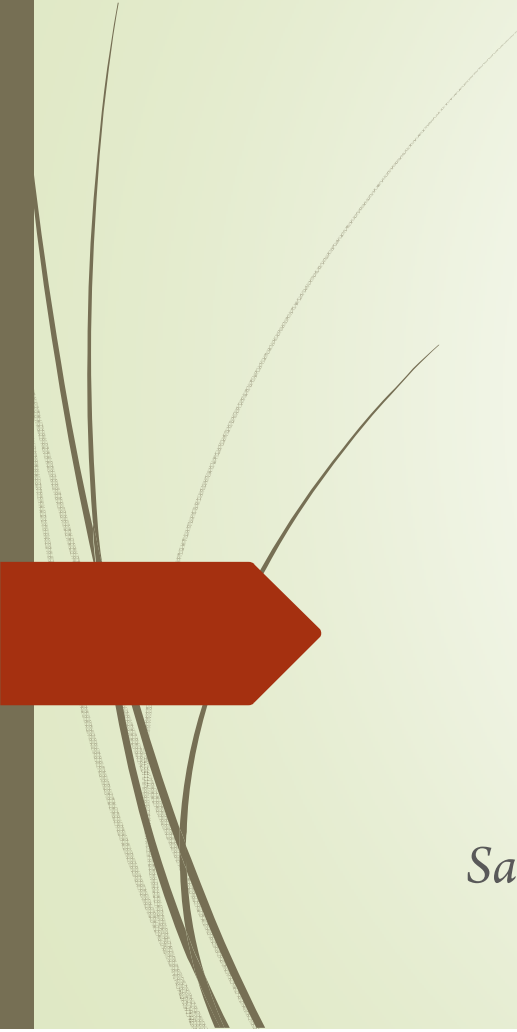




Les limites planétaires ou comment la nature nous donne une leçon

Présentation devant l'Université Populaire d'Avignon

24.10.2023

Sarah Kubien, Doctorante en droit de l'environnement, ATER Avignon Université

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Introduction

I. L'ancienneté des limites fixées à l'exploitation de l'environnement par le droit de l'environnement : illustration par des exemples

- A. Le droit de la protection de la forêt
- B. Le droit de la protection des monuments naturels
- C. Le tournant de 1976 avec la loi sur la protection de la nature
- D. La multiplication des milieux et des écosystèmes protégés et la généralisation des objectifs de développement durable

II. Les limites planétaires et leur avenir en droit

- A. Justifier la sobriété dans les pratiques : approche sectorielle
- B. Appuyer des réformes juridiques limitant les activités humaines sur des fondements scientifiques, quelle faisabilité ?
- C. Les limites des limites planétaires, écueils à dépasser

Conclusion

INTRODUCTION : l'île de Pâques, Malthus, quels points communs ?



INTRODUCTION : l'île de Pâques, Malthus, quels points communs ?



Face à une hausse
trop rapide et
importante de la
population, les
ressources
essentielles viennent
à manquer



INTRODUCTION : l'île de Pâques, Malthus, quels points communs ?

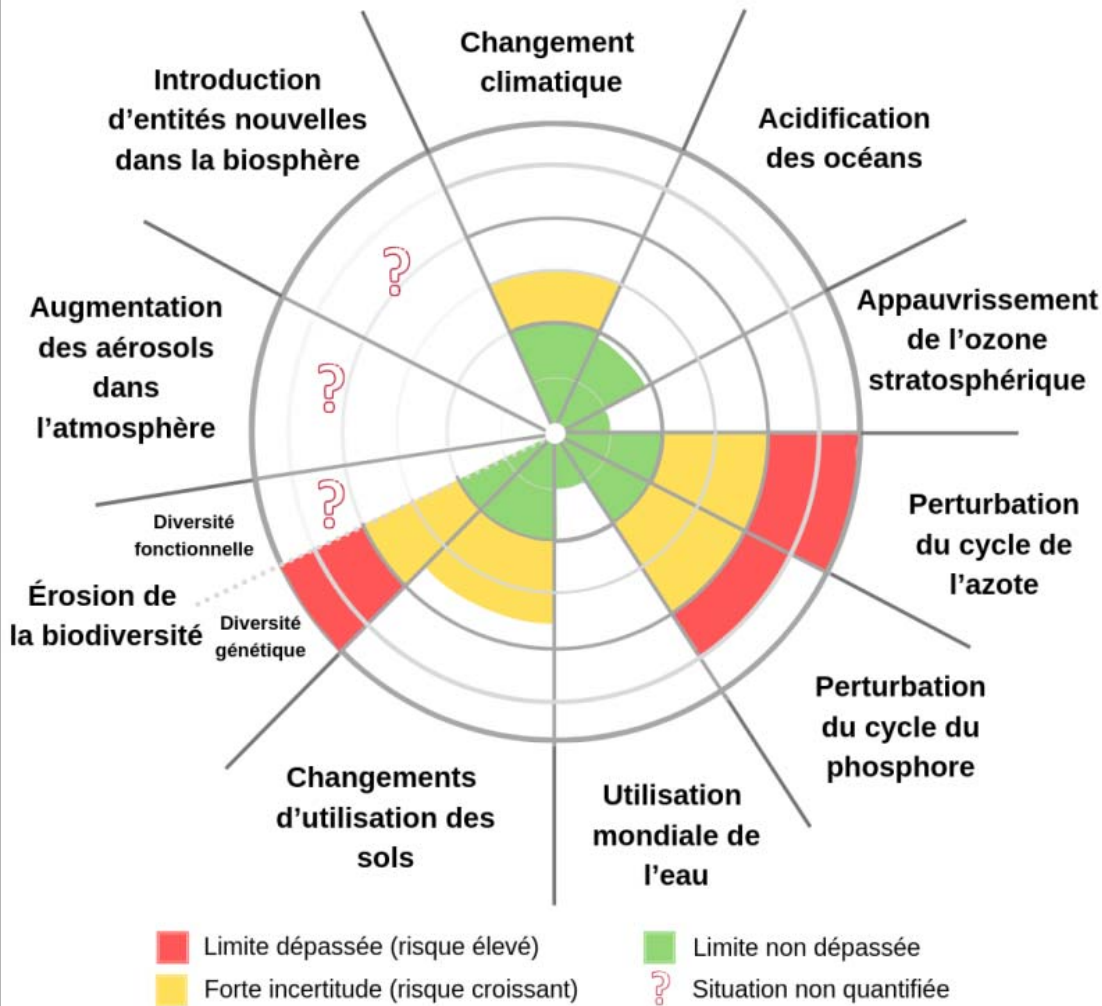
« Le débat s'est longtemps focalisé sur les ressources » ... (Boutard A., Gondran N., 2020)

INTRODUCTION : l'île de Pâques, Malthus, quels points communs ?

*... avant d'aborder les limites planétaires
(Boutard A., Gondran N., 2020)*

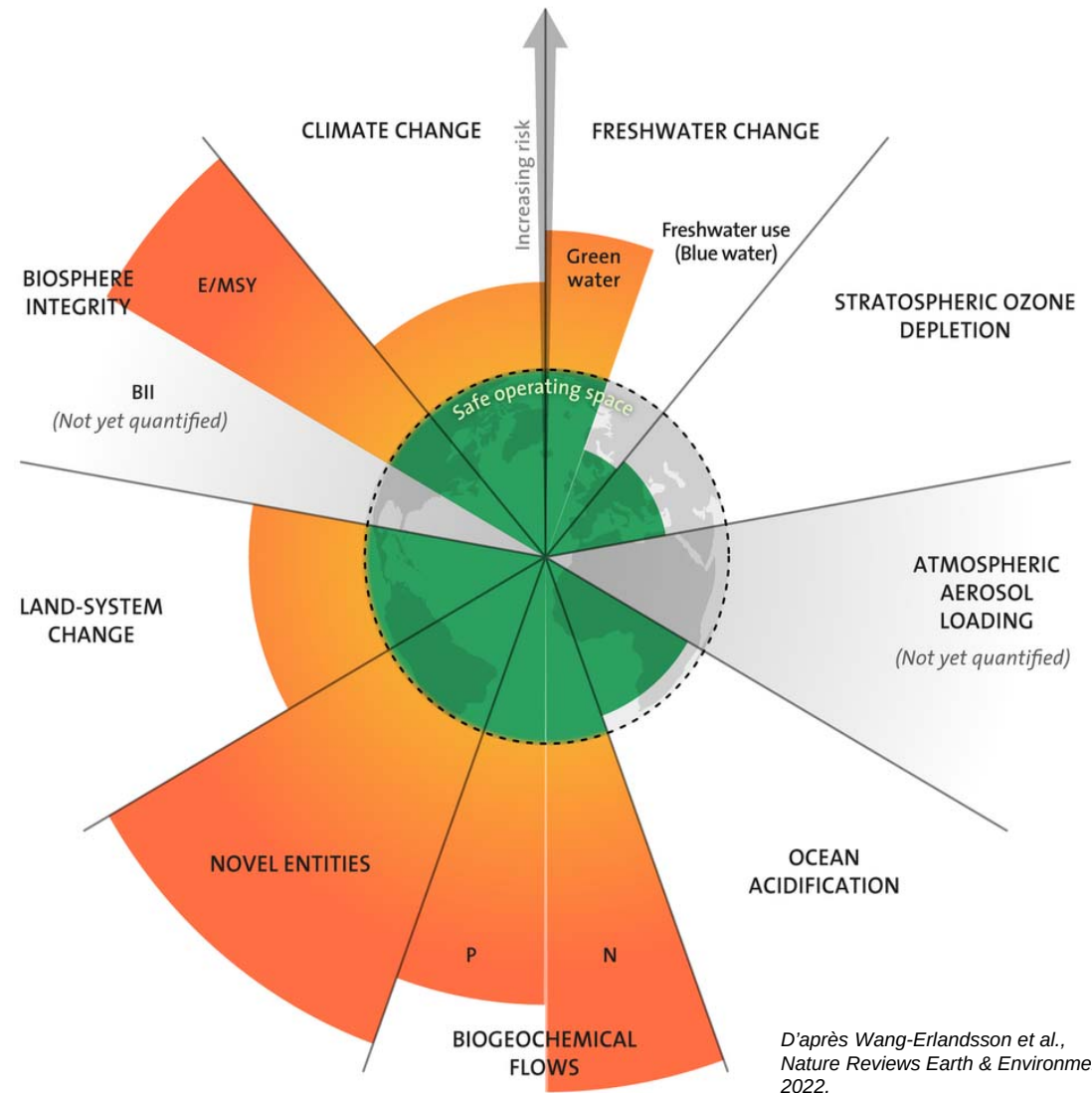


Figure n°1 :



D'après Steffen et al., Science, 2015

Figure n°2 :



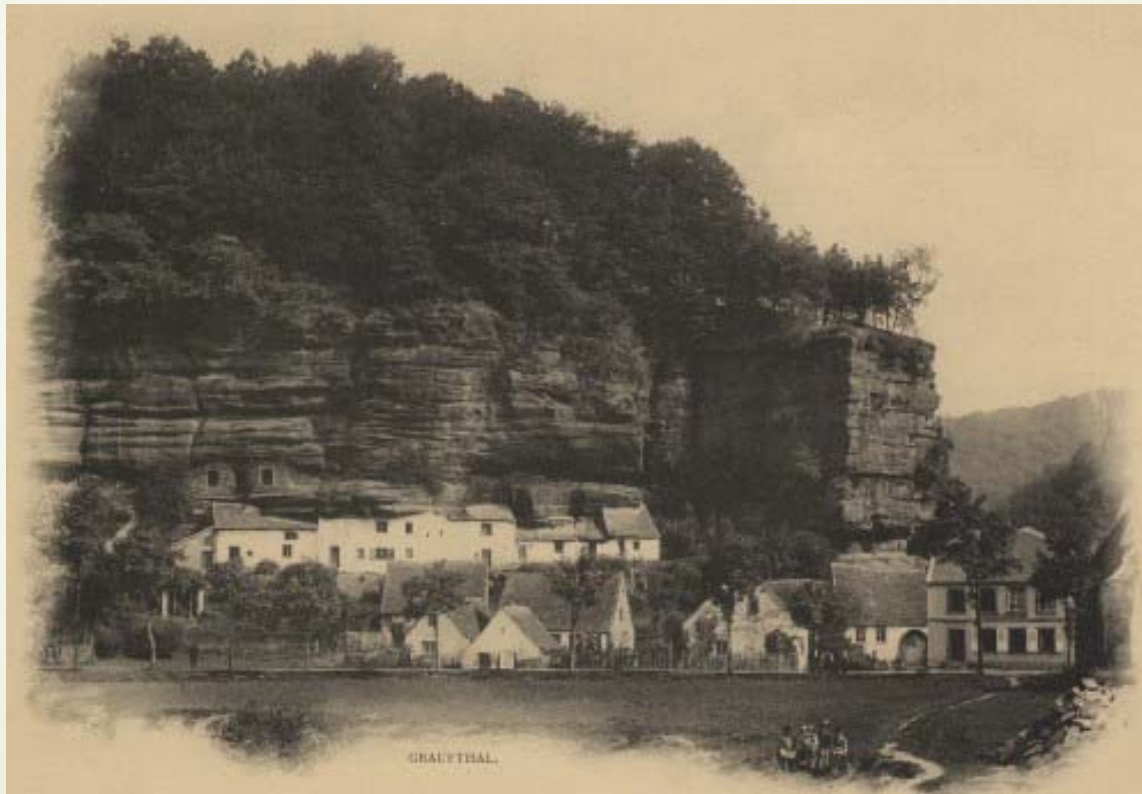
I. L'ancienneté des limites fixées à l'exploitation de l'environnement par le droit de l'environnement : illustration par des exemples

- A. *Le droit de la protection de la forêt*
- B. *Le droit de la protection des monuments naturels*
- C. *Le tournant de 1976 avec la loi sur la protection de la nature*
- D. *La multiplication des milieux et des écosystèmes protégés et la généralisation des objectifs de développement durable*

I. A. *Le droit de la protection de la forêt*



I. B. *Le droit de la protection des monuments naturels*



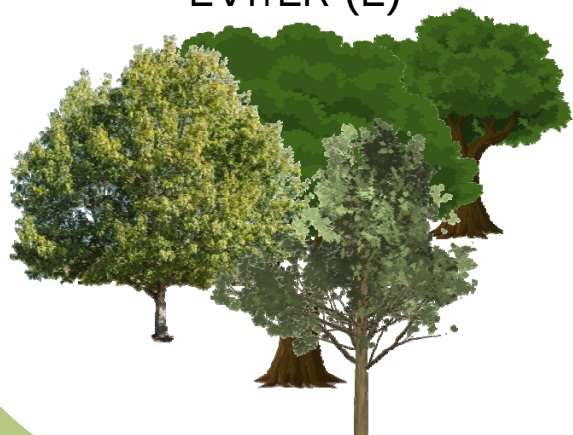


I. C. Le tournant de 1976 avec la loi sur la protection de la nature

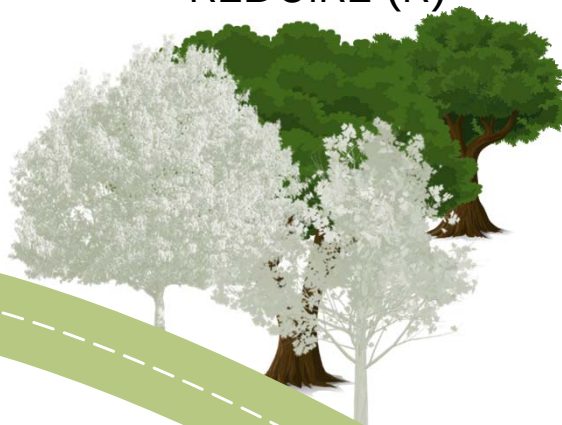
*La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent **sont d'intérêt général.***

*Extrait article 1 de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature.*

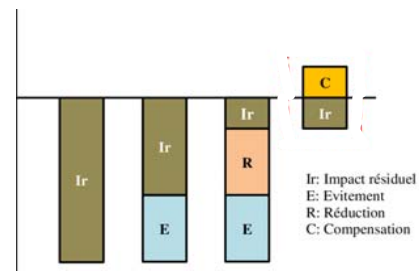
EVITER (E)



REDUIRE (R)



COMPENSER (C)



Principe de
prévention

Autorisation
administrative
préalable

Evaluation
environnementale
avec étude
d'impact
mesures éviter-
réduire-compenser

Source du graphique : B. Regnery,
www.researchgate.net.

I. D. La multiplication des milieux et des écosystèmes protégés et la généralisation des objectifs de développement durable



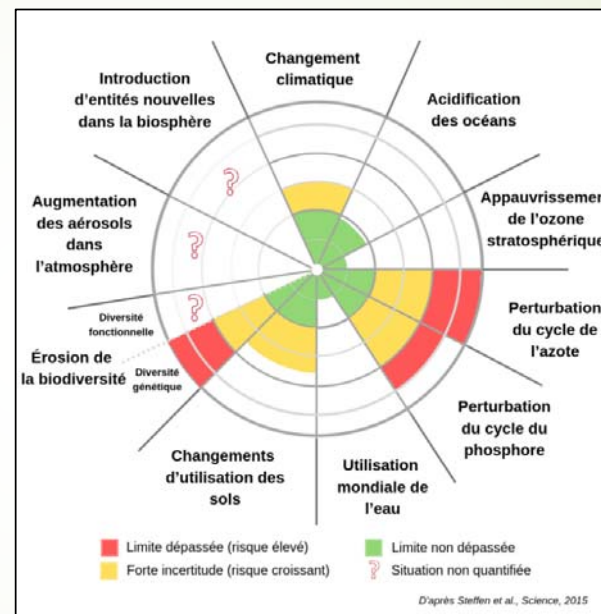
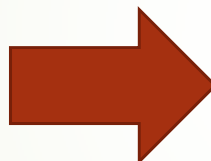
Parcs Nationaux de France

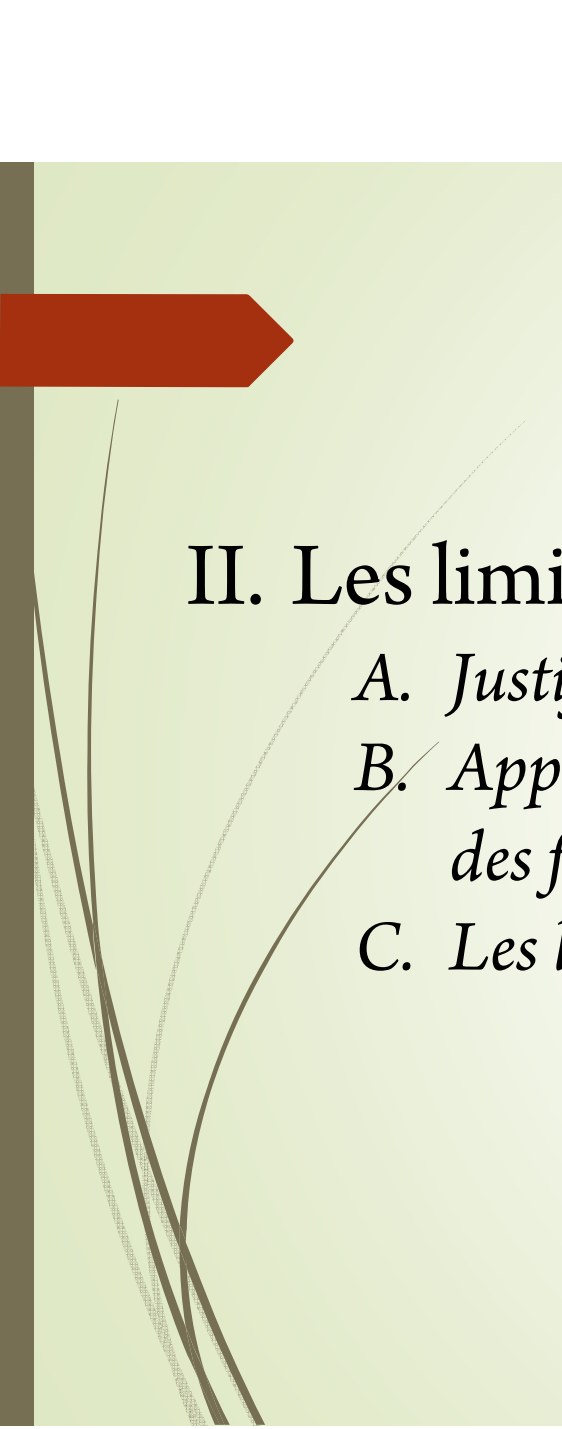


**Extrait Loi constitutionnelle n° 2005-205
du 1^{er} mars 2005**

**Article 6 de la Charte de
l'environnement.**

*Les politiques publiques doivent
promouvoir un développement
durable. A cet effet, elles concilient
la protection et la mise en valeur
de l'environnement, le développement
économique et le progrès social.*





II. Les limites planétaires et leur avenir en droit

- A. *Justifier la sobriété dans les pratiques : approche sectorielle*
- B. *Appuyer des réformes juridiques limitant les activités humaines sur des fondements scientifiques, quelle faisabilité ?*
- C. *Les limites des limites planétaires, écueils à dépasser*

II. A. Justifier la sobriété dans les pratiques : approche sectorielle

Extrait de L. 110-1-1 C. env. :

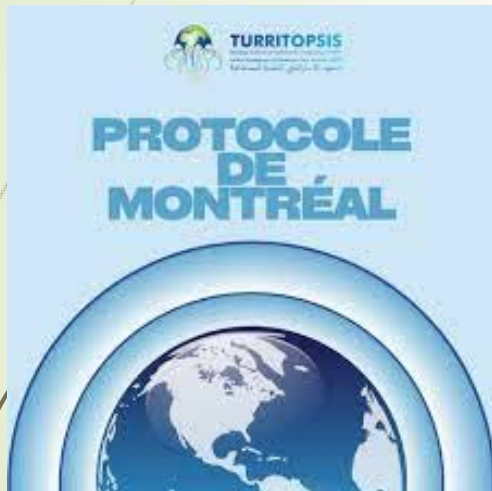
La transition vers une économie circulaire vise à atteindre une empreinte écologique neutre dans le cadre du respect des limites planétaires et à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires [...]

**Sobriété
foncière**

**Gestion durable
des ressources
en eau**

**Sobriété
énergétique**

II. B. Appuyer des réformes juridiques limitant les activités humaines sur des fondements scientifiques, quelle faisabilité ?



*Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021
portant lutte contre le dérèglement climatique
et renforcement de la résilience face à ses effets*



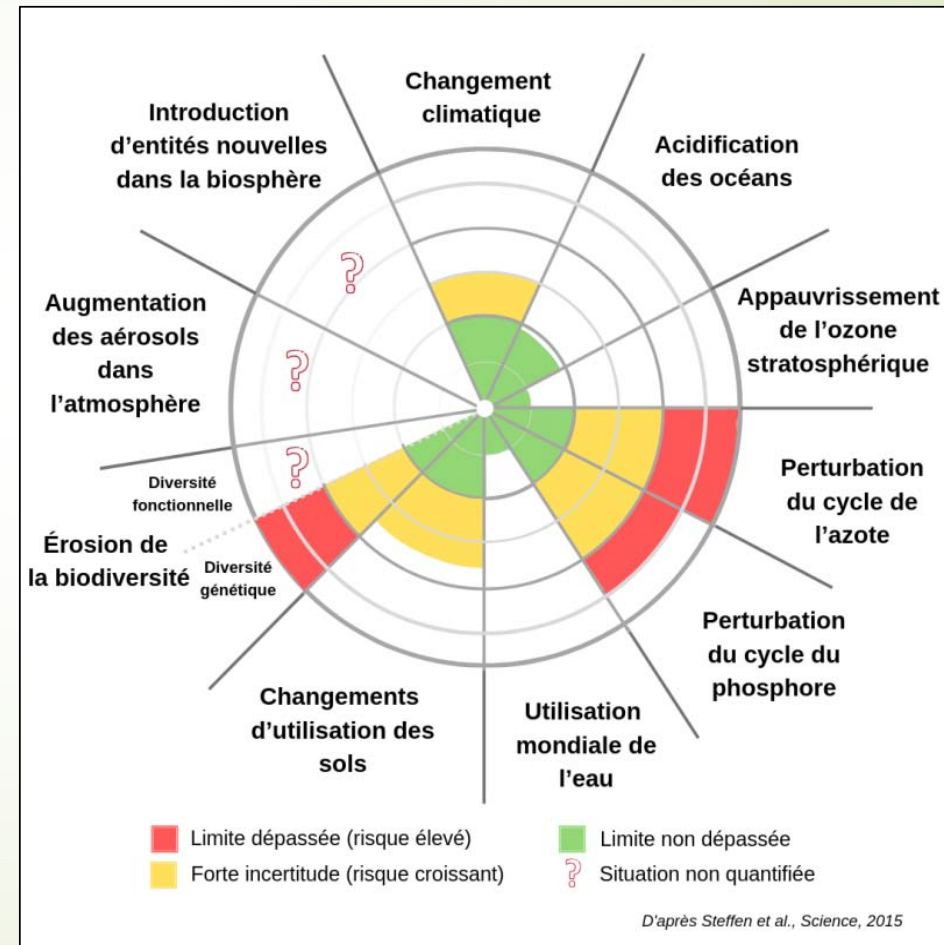
II. B. Appuyer des réformes juridiques limitant les activités humaines sur des fondements scientifiques, quelle faisabilité ?



TA de Paris, 14 oct. 2021, n° 1904967, 1904968, 1904972, 1904976/4-1, jurisprudence dite « Affaire du siècle ».

II. C. Les limites des limites planétaires, écueils à dépasser

- Imprécision des seuils, avec une nécessaire subjectivité
- Nécessité de transposer les seuils du niveau planétaire vers le niveau local pour les rendre applicables (Dreyfus M., 2023)





Conclusion

- Les limites planétaires dérangent, tant pour des raisons idéologiques que scientifiques
- Les études scientifiques et les objectifs chiffrés se multiplient, ce qui ne cesse de renforcer la légitimité des limites planétaires
- Les limites planétaires pourraient très rapidement se transformer en outils contentieux efficaces lors de procès environnementaux...

Sources des images :

Images libres de droit :

<https://pixabay.com/fr/>

<https://fr.wikipedia.org/>

<https://www.iisd.org/>

Source de la figure schéma des limites planétaires n°1 :

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/>, citant Steffen et al., Science, 2015

Source de la figure schéma des limites planétaires n°2 :

Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Wang-Erlandsson et al 2022. Wang-Erlandsson, L., Tobian, A., van der Ent, R. J., Fetzer, I., te Wierik, S., Porkka, M., Staal, A., Jaramillo, F., Dahlmann, H., Singh, C., Greve, P., Gerten, D., Keys, P. W., Gleeson, T., Cornell, S. E., Steffen, W., Bai, X., & Rockström, J. (2022). A planetary boundary for green water. Nature Reviews Earth & Environment, 3(6), 380–392. DOI:10.1038/s43017-022-00287-8

<https://gallica.bnf.fr/>

<https://docpatdrac.hypotheses.org/>

<https://www.lgdj.fr/>

<https://laffairedusiecle.net/qui-sommes-nous/>